



COMMUNE DE RUE

Les membres du Conseil général de la Commune de Rue
sont convoqués en séance constitutive
jeudi 9 janvier 2025 à 19h00
à la Salle polyvalente à Promasens

En préambule, à 19h00, la Préfecture de la Glâne procèdera à l'assermentation des membres du Conseil général pour la fin de la législature 2021/2026. Ensuite, la séance commencera, aux alentours de 19h30, avec l'Ordre du jour suivant :

Ordre du Jour

1. Ouverture de séance par le/la doyen/ne d'âge
2. Désignation de 3 scrutateurs-trices pour former le bureau provisoire
3. Modifications mineures du règlement du Conseil Général
4. Election du/de la président/e pour l'année 2025
5. Election du/de la vice-président/e pour l'année 2025
6. Election des scrutateurs/trices pour la période administrative
7. Election des suppléants/es
8. Election des membres de la Commission financière pour la période administrative
 - 8.1. Fixation du nombre de membres de la commission
 - 8.2. Election des membres
9. Election des membres de la Commission d'aménagement pour la période administrative
 - 9.1. Fixation du nombre de membres de la commission
 - 9.2. Election des membres
10. Election des membres de la Commission des naturalisations pour la période administrative
 - 10.1. Fixation du nombre de membres de la commission
 - 10.2. Election des membres
11. Election des membres de la Commission durabilité et énergie pour la période administrative
 - 11.1. Fixation du nombre de membres de la commission
 - 11.2. Election des membres
12. Clôture de séance

Le Conseil communal